

PLAN DE COURS

ETI-7024 : École internationale d'été sur les conflits et les interventions internationales

NRC 50857 | Été 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Cette formation intensive de sept jours consécutifs est organisée par les Hautes études internationales (HEI) de l'Université Laval et l'Institut d'études politiques de Bordeaux (Sciences Po Bordeaux). Selon une approche pluridisciplinaire (droit, science politique, administration publique, sociologie, criminologie, etc.), la formation examine différentes phases des interventions internationales dans les conflits intra-étatiques. L'étudiant qui a déjà suivi le cours de premier cycle ETI-4024 ne peut s'inscrire à ce cours.

Des frais supplémentaires de 450 \$ s'appliquent. Calendrier spécifique. Cette année, l'école d'été se déroule à Bordeaux du 23 au 29 mai 2019. Veuillez noter que certaines conférences seront données en anglais. **IMPORTANT** : Vous devez d'abord vous préinscrire sur le site Internet : <http://www.hei.ulaval.ca/fr/ecole-dete-conflits>

Plage horaire

Activité à l'extérieur		
lundi	09h00 à 17h00	Du 23 mai 2019 au 29 mai 2019
mardi	09h00 à 17h00	Du 23 mai 2019 au 29 mai 2019
mercredi	09h00 à 17h00	Du 23 mai 2019 au 29 mai 2019
jeudi	09h00 à 17h00	Du 23 mai 2019 au 29 mai 2019
vendredi	09h00 à 17h00	Du 23 mai 2019 au 29 mai 2019
samedi	09h00 à 17h00	Du 23 mai 2019 au 29 mai 2019
dimanche	15h00 à 17h00	Du 23 mai 2019 au 29 mai 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=106628>


Coordonnées et disponibilités

Jonathan Paquin
Professeuse responsable
jonathan.paquin@pol.ulaval.ca

Julia Grignon
Professeuse responsable
julia.grignon.1@ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Présentation de l'école d'été	4
Méthode d'enseignement	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations sommatives et formatives	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Présence et participation en classe	6
Travail court	6
Travail long	6
Barème de conversion	7
Matériel didactique	7
Liste du matériel obligatoire	7
Médiagraphie et annexes	7

Description du cours

Objectif général du cours

Les interventions internationales désignent l'ensemble des méthodes et des outils militaires et civils utilisés par des tierces parties pour résoudre un conflit interne. Elles peuvent être conduites soit par un seul État, soit par une coalition d'États, ou encore soit par une organisation régionale, ou par une organisation internationale et notamment les Nations Unies. Elles sont également protéiformes dans la mesure où elles recouvrent à la fois diverses activités de prévention de conflit telles que la médiation, les sanctions économiques, et l'assistance politique ou juridique, etc., ainsi qu'une diversité d'opérations de paix telles que le maintien de la paix (*peacekeeping*), le rétablissement de la paix (*peacemaking*), l'imposition de la paix (*peace enforcement*), la consolidation de la paix (*peacebuilding*), et la reconstruction ou le renforcement des capacités de l'État (*state making*).

Les interventions internationales, tout comme parfois les non-interventions, sont au cœur de nombreuses controverses comme l'ont bien illustré récemment l'intervention de l'OTAN en Libye, l'intervention de la France en Côte d'Ivoire et l'intervention de la coalition multinationale de lutte contre Daech en Irak et en Syrie. Autant elles peuvent être perçues comme étant des actes de solidarité d'une communauté internationale désormais consciente de ses responsabilités et de ses obligations de protéger des populations en danger et de rétablir la sécurité nationale et internationale, autant elles tombent sous le soupçon d'impérialisme et d'ingérence dans les affaires internes d'États souverains.

De plus, les interventions internationales remettent en cause le concept de souveraineté étatique, l'un des principes fondamentaux et structurants de l'ordre juridique international et des relations internationales depuis le traité de Westphalie en 1648. Dans cette mesure, les débats sur les interventions internationales offrent l'opportunité d'appréhender l'évolution du droit international relatif aux conflits armés non internationaux ainsi que l'évolution de la question sécuritaire dans les relations internationales dans un contexte à la fois d'internationalisation et d'interdépendance croissante des questions de sécurité. Dans cette perspective, l'école d'été analysera différents enjeux relatifs aux interventions internationales.

En somme, l'école d'été permettra aux participants d'acquérir une connaissance synthétique et approfondie sur les jeux et enjeux des interventions internationales.

Présentation de l'école d'été

L'École supérieure d'études internationales de l'Université Laval, Sciences Po Bordeaux et l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire de Paris (IRSEM) organisent la 7^e édition de l'École d'été sur les conflits et les interventions internationales. Il s'agit d'une formation intensive de sept jours consécutifs, qui aura lieu du jeudi 23 au mercredi 29 mai 2019. Dans une approche pluridisciplinaire (droit, science politique, anthropologie, administration publique, sociologie, criminologie, etc.), la formation examinera différentes interventions internationales dans les conflits intraétatiques tels que ceux survenus par exemple en Afghanistan, en Libye et en Syrie.

Cette activité créditée s'adresse aux étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles.

Méthode d'enseignement

L'école d'été comprendra plusieurs formats pédagogiques : des conférences magistrales seront données par les conférenciers : des universitaires de renommée nationale et internationale. Elles seront suivies d'une période d'échanges et de débats avec les participants. À cela s'ajouteront des ateliers et des tables rondes qui permettront d'approfondir la réflexion ainsi que des activités pratiques (étude de cas sous forme de simulation, visites de terrain et activités culturelles).

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Lectures obligatoires	

Jeudi 23 mai	
Mots de bienvenue et présentation du programme	
Conférence inaugurale - JB Jeangène-Vilmer Dir. IRSEM	
Cadres définitionnels et théoriques : Conflit et guerre	
Vendredi 24 mai	
Cadres définitionnels et théoriques : Les déterminants des conflits	
Risques et opportunités des interventions : Approche comparée des cas américain et français	
Samedi 25 mai	
Risques et opportunités des interventions. La dimension économique et financière	
L'évolution des interventions : Les interventions militaires françaises en Afrique	
Dimanche 26 mai	
Demie-journée livre Visite du musée d'Aquitaine gratuite pour les participants à l'EERI	
15h-17h : Conférence de l'ambassadeur François Rivasseau Lieu : Auditorium du musée d'Aquitaine	
Lundi 27 mai	
Sur le terrain des interventions	
Sur le terrain des interventions (2) : le cas syrien	
Mardi 28 mai	
Table-ronde : Les réfugiés	
Le volet humanitaire de l'intervention	
Mercredi 29 mai	
Les enjeux de la reconstruction	
Conférence de clôture	
Échanges et remise des attestations	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations sommatives et formatives

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Présence et participation en classe	Dû le 29 mai 2019 à 17h30	Individuel	20 %
Travail court	Dû le 1 juil. 2019 à 23h59	Individuel	30 %
Travail long	Dû le 1 août 2019 à 23h59	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Présence et participation en classe

Date de remise : 29 mai 2019 à 17h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : Sera évalué durant la semaine
Directives de l'évaluation :

La présence en classe et aux activités est obligatoire. Tout retard de plus de vingt minutes sera considéré comme une absence. Trois absences non motivées entraîneront automatiquement un échec. 10 points seront accordés en fonction de la présence aux ateliers, cinq points en fonction de la présence à la sortie, et cinq points en fonction de la participation active et pertinente aux discussions lors des ateliers.

Travail court

Date de remise : 1 juil. 2019 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

Une synthèse de 10 pages portant sur l'une des thématiques abordées dans les ateliers de l'école d'été. La synthèse sera réalisée à l'aide des conférences, des textes obligatoires et (au besoin) d'autres textes relatifs à l'enjeu que l'étudiant aura lui-même sélectionné. ***Ne pas citer les notes de cours. Utiliser des sources officielles ou scientifiques.

La synthèse ne devra pas dépasser 10 pages. La bibliographie (obligatoire) s'ajoute à ce nombre de pages - (interligne double ; police Times New Roman 12). Elle doit porter sur un phénomène clairement précisé dans l'introduction, et présenter des éléments expliquant le phénomène dans le développement ainsi qu'une conclusion.

Les critères d'évaluation seront la pertinence et la rigueur des analyses, la capacité d'intégrer les points abordés par les conférenciers et les textes obligatoires, ainsi que la qualité de la langue (orthographe, grammaire, style). Le texte devra obligatoirement être déposé par courriel le 1er juillet 2019.

Travail long

Date de remise : 1 août 2019 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 50 %
Critères de correction :

Critère	Notation
Travail	40

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Il prendra la forme d'un travail de recherche. Il portera sur un enjeu abordé durant un des ateliers de l'école d'été que l'étudiant n'a pas traité dans le travail de synthèse. Ce travail long devra être transmis dans la boîte de dépôt au plus tard le 1er août 2019. Chaque jour de retard occasionnera un retrait de 5 % de la note finale, sauf excuses motivées. ***Ne pas citer les notes de cours. Utiliser des sources officielles ou scientifiques.

Ce travail, long de 25 pages (plus bibliographie) à interligne double, caractère Times New Roman de taille 12, devra contenir les éléments suivants :

- La formulation d'une problématique, d'une question de recherche claire (Exemple: Comment expliquer les réponses très différentes du Canada et des États-Unis dans la crise des réfugiés?) et d'une thèse (réponse à la question de recherche).
- Une recension des écrits pertinents sur l'enjeu en question.
- Un cadre analytique clair.
- Une démonstration soutenant la thèse (exemples, arguments).
- Une conclusion de recherche faisant la synthèse du travail.

Les critères d'évaluation seront : clarté de la problématique (3 points) ; pertinence de la recension des écrits (5 points) ; clarté du cadre analytique et des concepts théoriques (5 points) ; qualité de la démonstration (15 points) ; qualité de la structuration du travail (5 points) et de la langue (5 points), conclusion (2 points).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Les lectures obligatoires se trouvent dans la section Évaluations et résultats.

Médiagraphie et annexes

Cette section ne contient aucune information.